



UNE INDUSTRIE AUX RETOMBÉES ÉCONOMIQUES IMPORTANTES

En 2003, l'industrie de la construction a employé directement 170 000 personnes au Québec, soit 1 personne sur 20. Si on considère les emplois indirects générés dans les secteurs primaire, secondaire ou tertiaire, la construction soutient tout compte fait 255 000 emplois, au Québec. La construction est un levier de la croissance économique, les dépenses d'investissements en construction se chiffrant à 26 milliards de dollars, soit 10 % du PIB, et contribuant à accroître la richesse et la capacité productive d'un pays. Ces dépenses procurent de plus aux gouvernements provincial et fédéral 3,8 milliards de dollars annuellement en impôts ou en taxes.

Par ailleurs, la Commission de la construction du Québec (CCQ) a un poids économique qui est loin d'être négligeable. Acteur clé dans la gestion et la formation de la main-d'œuvre de l'industrie, de concert avec ses partenaires syndicaux et patronaux, elle redistribue annuellement plus de un milliard de dollars en rentes de retraite, en prestations d'assurances, en indemnités de vacances, etc.

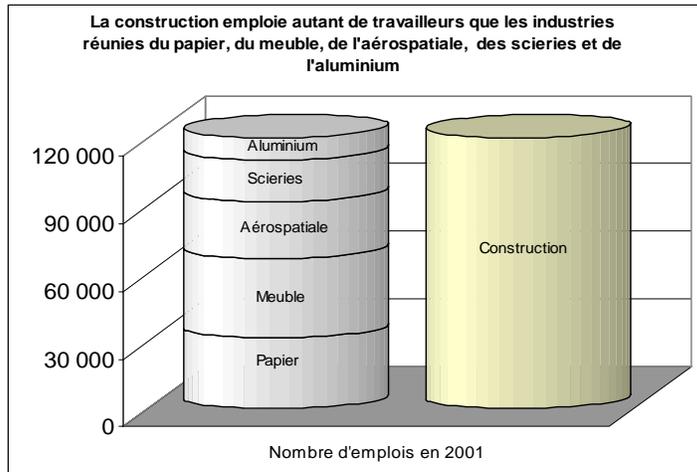
Jetons un coup d'œil sur les retombées économiques de cette industrie capitale.

L'IMPACT SUR L'EMPLOI

Bon an mal an, l'industrie de la construction emploie directement entre 4 % et 6 % de la main-d'œuvre au Québec, soit environ 1 personne sur 20. Selon l'Enquête sur la population active, de Statistique Canada, l'industrie de la construction emploie directement en moyenne 170 000 personnes par mois en 2003, sur un total de 3 650 000 emplois au Québec. À elle seule, l'industrie de la construction compte directement autant d'emplois que les industries du papier, du meuble, de l'aérospatiale, des scieries et de l'aluminium.

La construction est un des secteurs économiques les plus dynamiques, actuellement. En 2003, elle compte directement pour 20 % des emplois créés au Québec (12 000 sur

57 000). Quand la construction va, tout va, dit-on. Le milieu des années 1970, la fin des années 1980, et maintenant le début des années 2000 auront constitué des périodes d'intense activité pour l'industrie, de même que pour l'économie en général. Mais quand l'industrie de la construction est en panne, c'est que les agents économiques voient l'avenir d'un œil sombre. Les récessions de 1982 et de 1990 auront ainsi coïncidé avec une chute abrupte de l'emploi dans la construction.



La construction est partout. Comme le produit de la construction se réalise sur place, l'industrie a des assises et des retombées nécessairement locales. On ne peut produire des automobiles partout ; on peut par contre construire des bâtiments ou ouvrages de génie civil à peu près dans tous les coins du Québec. De plus, la construction implique en général des sommes

considérables et les installations durent longtemps. C'est pourquoi, compte tenu de ces effets de diffusion locaux, des sommes importantes en jeu et de la permanence des installations, la construction est souvent utilisée par les gouvernements pour stimuler l'économie.

D'après une simulation effectuée à l'aide du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), 74 % des retombées d'un investissement en construction se matérialisent au Québec et 26 % se traduisent en importations¹. En comparaison, les dépenses personnelles de consommation se traduisent par 32 % d'importations, les dépenses en machinerie et en matériel par 80 % d'importations.

Rappelons que le modèle intersectoriel permet de calculer les effets directs et indirects d'une variation de dépenses ou de production sur l'emploi, la valeur ajoutée, les salaires ou les autres revenus, les importations et certaines recettes fiscales et parafiscales. Il fait intervenir des données détaillées sur les structures de dépenses des secteurs économiques et les données de répartition intersectorielles de la demande contenue dans un tableau économique approfondi de l'économie du Québec. Le modèle est utilisé pour analyser l'impact de projets particuliers ou d'un type d'activité. Le modèle calcule les effets directs, c'est-à-dire sur les premiers fournisseurs qui satisfont directement le produit ou la demande en question, ainsi que les effets indirects sur les autres fournisseurs qui approvisionnent ces premiers fournisseurs. Le modèle ne tient cependant pas compte des effets induits, c'est-à-dire de l'accroissement des dépenses résultant des revenus gagnés

¹ *Impact économique pour le Québec de dépenses d'investissements en construction d'un milliard de dollars*, Institut de la statistique du Québec, octobre 2004. Simulation effectuée à la demande de la CCQ et à l'aide du modèle intersectoriel du Québec, utilisant une ventilation des investissements similaire à celle qui prévalait en 2003 (bâtiment résidentiel et non résidentiel, génie civil et voirie).

par les agents économiques, par exemple les dépenses de consommation qui découleront des salaires gagnés par les travailleurs de la construction.

D'après le modèle, un milliard de dollars dépensé en construction crée 7 840 emplois directs dans la construction et 3 960 emplois indirects dans les autres secteurs. Si on applique cette relation aux 170 000 emplois directs de l'industrie de la construction comptés par Statistique Canada en 2003, on peut calculer que la construction soutient par conséquent 85 000 emplois indirects dans les autres secteurs, donc un grand total de 255 000 emplois au Québec.

La construction en 2003, c'est 255 000 emplois directs et indirects :	
170 000 emplois directs	
+	
85 000 emplois indirects, soit :	
3 000 emplois dans le secteur primaire	900 dans l'exploitation forestière 800 dans les carrières (sable, gravier, pierre)
23 000 emplois dans le secteur manufacturier	2 500 dans le béton préparé 2 400 dans les produits métalliques ornementaux ou architecturaux (portes et fenêtres, clôtures) 1 800 dans les produits en plastique (tuyaux, isolant) 1 800 dans les menuiseries préfabriquées (portes et fenêtres, parquets) 1 800 dans les produits et éléments de charpente métalliques (acier d'armature, poutres) 1 300 dans les produits du béton (briques, blocs) 1 200 dans les scieries (2 x 4) 1 100 dans les armoires de cuisine
59 000 emplois dans les services	14 000 dans les commerces de gros et de détail 12 000 dans les services d'architecture ou de génie 5 000 dans les services professionnels et techniques (arpentage, inspection) 3 200 dans les services du bâtiment (aménagement paysager, nettoyage) 3 100 dans les services juridiques ou comptables 2 100 dans les services financiers 1 900 dans le camionnage

Les principales industries qui bénéficient indirectement des chantiers de construction sont, par exemple, dans le secteur primaire, l'industrie forestière (900 emplois) et les carrières (800 emplois). Dans le secteur manufacturier, les fabricants de béton préparé (2 500 emplois), de produits métalliques ornementaux (2 400 emplois dans les portes et fenêtres, moulures, conduits, clôtures, etc.), de produits en plastique (1 800 emplois dans la fabrication de tuyaux, d'isolant, etc.), de menuiseries préfabriquées (1 800 emplois dans les portes et fenêtres, parquets de bois, etc.) ou de produits ou d'éléments de charpente métalliques (1 800 emplois dans l'acier d'armature, les poutres, etc.) sont parmi les principaux bénéficiaires. Dans les services, la construction stimule les commerces de gros ou de détail (14 000 emplois), les services d'architecture ou de génie (12 000 emplois) ou techniques (5 000 emplois dans l'arpentage, l'inspection, etc.), les services du

bâtiment (3 200 emplois dans l'aménagement paysager, le nettoyage, etc.), les services juridiques, comptables, financiers, le camionnage, etc.

L'IMPACT SUR LES REVENUS DES GOUVERNEMENTS

Un investissement en construction a bien sûr aussi des retombées directes et indirectes, en termes d'entrées fiscales ou de taxes. Selon l'ISQ, par milliard de dollars d'investissement en construction, le gouvernement du Québec perçoit directement ou indirectement des impôts de 40 millions de dollars sur les salaires et traitements, ainsi que des revenus de 45 millions de dollars en taxes de vente, donc 85 millions de dollars au total. Le gouvernement fédéral encaisse quant à lui 30 millions de dollars en impôt et également 30 millions de dollars en taxes de vente, donc un total de 60 millions de dollars. À cela s'ajoutent 105 millions de dollars de revenus de parafiscalité (Régie des rentes du Québec, Fonds des services de santé, Commission de la santé et de la sécurité du travail, assurance-emploi), revenus qui ont toutefois à plus ou moins long terme leur contrepartie directe en transferts gouvernementaux².

Les investissements en construction se sont chiffrés à 26 milliards de dollars, en 2003, au Québec. On peut donc calculer que ces investissements généreraient pour le gouvernement du Québec, aux taux de 2004, environ 1 milliard de dollars en impôt et 1,2 milliard de dollars en taxes indirectes, donc 2,2 milliards de dollars au total. Le gouvernement fédéral encaisse 1,6 milliard de dollars. Les deux paliers de gouvernements retirent donc au total 3,8 milliards de dollars, sans compter les 2,7 milliards de dollars en parafiscalité.

Impact de 26 milliard de dollars de construction sur les revenus des gouvernements		
En millions de dollars de 2004		
	Gouvernement du Québec	Gouvernement fédéral
Impôt sur les salaires et traitements	1 025	767
Taxes de vente ou spécifiques	1 218	797
Total des impôt et taxes	2 243	1 564
Parafiscalité (CSST, RRQ, FSS, assurance-emploi)	2 234	483

² Quoique les contributions à l'assurance-emploi peuvent être en partie considérées comme des impôts, puisqu'elles génèrent, comme on le sait, des surplus qui font partie du compte général du gouvernement fédéral.

L'IMPACT SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Si la construction a des effets assez immédiats sur les entrées fiscales, elle a aussi des effets à plus long terme. En effet, un bâtiment ou un ouvrage est là pour durer, et son utilisation a donc des effets plus ou moins permanents. Ainsi, en plus des effets directs et indirects, il faut considérer les effets induits, c'est-à-dire les dépenses qui résulteront des revenus gagnés par les bénéficiaires directs et indirects, par exemple les dépenses de consommation des salariés de la construction ou des fournisseurs de matériaux et de services. Aussi, les immeubles ou usines construites embaucheront de la main-d'œuvre, les acheteurs de maison emménageront, auront également une propension à acheter des meubles, à jardiner, et ainsi de suite. Une économie locale qui construit est donc une économie qui assure son avenir, bien au-delà de la phase de construction d'un projet.

L'accumulation de capitaux physiques, comme les bâtiments ou les ouvrages de génie civil, accroît la richesse d'un pays, ses capacités de production. Un pays en croissance nécessitera en général davantage d'investissements. Les infrastructures publiques jouent notamment un rôle essentiel dans la performance économique d'un pays. Le Québec compterait de 30 à 40 milliards de dollars d'infrastructures publiques (routes, ponts, transport en commun, égouts et aqueducs, canaux de navigation, installations de communication, etc.)³. Statistique Canada a calculé que chaque dollar d'augmentation du stock d'infrastructures publiques réduit les coûts de production des entreprises de 17 ¢ par année. Parmi les industries qui en sont le plus bénéficiaires, on trouve les transports et les commerces. Une autoroute bien construite permet par exemple à un conducteur de camion d'acheminer les marchandises plus rapidement. Cela permet en définitive aux entreprises de fabriquer des produits à un coût plus faible, ce qui peut donner lieu à un accroissement de la production. C'est donc dire qu'en six ans, les bénéfices des investissements publics excèdent leurs coûts.

LA CCQ, UN ACTEUR CENTRAL

Parmi les intervenants de l'industrie de la construction, la Commission de la construction du Québec (CCQ) joue un rôle central. Rappelons que la loi donne à la CCQ le mandat d'appliquer la réglementation relative à l'embauche et la mobilité, et de s'assurer de la compétence de la main-d'œuvre, d'appliquer les conventions collectives de l'industrie et d'administrer les régimes complémentaires d'avantages sociaux de l'industrie. Au conseil d'administration de la CCQ siègent les partenaires patronaux, syndicaux, et le gouvernement, et l'organisme est financé par les contributions de l'industrie.

Les mandats assumés par la CCQ sont bien sûr d'abord exécutés pour le bénéfice de l'industrie de la construction, mais ses actions bénéficient également à la société québécoise. Par exemple, sans le régime de relations du travail de l'industrie, il est

³ Statistique Canada évalue à 157 milliards de dollars le stock de capital des infrastructures publiques au Canada, en 2002. En utilisant la proportion du PIB québécois dans le Canada (21 %), on peut grossièrement estimer à 33 milliards de dollars le stock québécois. Voir *L'infrastructure publique au Canada : où en sommes-nous ?*, Statistique Canada, novembre 2003.

probable que des milliers de salariés de la construction n'auraient pu jouir de tels régimes d'avantages sociaux, qui diminuent la vulnérabilité des travailleurs et allègent la responsabilité des régimes publics. Une industrie de la construction bien encadrée signifie aussi moins de possibilités d'évasion fiscale, qui a tendance à proliférer dans la construction, qu'elle soit réglementée ou non, en particulier chez les travailleurs autonomes⁴. L'application centralisée de conventions collectives amène quant à elle des économies d'échelle dans la négociation des conventions collectives et la gestion des relations du travail. Le système de négociation québécois est également bénéfique pour la paix industrielle en limitant le nombre de grèves et de lock-out.

Quant à la compétence de la main-d'œuvre, nul ne doute de son importance. Dans une industrie marquée par un fort taux de roulement de la main-d'œuvre, le maintien d'une force de travail compétente représente un grand défi. « La crainte de ne pas récupérer l'investissement réalisé, dans le cas où l'employé quitte..., constitue alors un élément dissuasif pour investir dans le perfectionnement de la main-d'œuvre⁵ ». L'existence de deux fonds de formation gérés en partenariat patronal-syndical ainsi que les actions de la CCQ dans l'organisation de la formation professionnelle font du Québec un modèle en la matière. Les impacts sont difficiles à chiffrer, mais les données démontrent que la construction québécoise est de 20 % plus productive que celle des États-Unis⁶.

Parallèlement à ces avantages, l'importance économique des interventions de la CCQ mérite d'être soulignée. La CCQ perçoit et gère les contributions à plusieurs fonds, dédiés par exemple aux indemnités de congés, aux réclamations de salaires, aux cotisations patronales ou syndicales, à l'indemnisation en cas de faillite de l'employeur, à la formation, au régime supplémentaire de rentes ou aux régimes d'assurance. Ces fonds ont généré 979 millions de transferts aux salariés, en 2003. La CCQ dispose elle-même d'un budget de dépenses de fonctionnement de 82 millions de dollars, en 2003, et les dépenses de fonctionnement des associations patronales, syndicales ou gestionnaires de fonds s'élèvent à de 94,2 millions de dollars. La CCQ et ses partenaires ont ainsi dépensé ou redistribué au total 1,155 milliard de dollars en 2003. Les actifs des fonds totalisent 8,3 milliards de dollars au 31 décembre, dont 7,5 milliards de dollars confiés à la Caisse de dépôt et de placement du Québec. Le régime supplémentaire de rentes de la construction se classe d'ailleurs au 18^e rang des plus importants régimes canadiens. Il compte plus de 110 000 participants actifs et 70 000 rentiers et conjoints survivants. Les régimes d'assurances couvrent 225 000 assurés et personnes à charge.

⁴ Voir à ce sujet *Attacking the Underground Economy in the ICI sector of Ontario's Construction Industry*, Ontario Construction Secretariat, mars 2004.

⁵ Jean Charest et Chantal Dubeau, « Organisation du système de formation professionnelle continue dans l'industrie de la construction au Québec », *Gazette du travail*, vol. 6, no 3, automne 2003, p. 64.

⁶ Voir *La productivité dans la construction : un important défi à relever, mais le Québec se tire bien d'affaires*, CCQ, mai 2004.

Les dépenses de la CCQ et des différents fonds, en 2003 (en millions de dollars)			
	Transferts aux salariés	Dépenses de fonctionnement	Total
Fonds général d'administration de la CCQ		82,2	82,2
Fonds d'indemnités de congés annuels obligatoires et de jours fériés chômés	310,4		310,4
Fonds de réclamations de salaires	2,8		2,8
Fonds de cotisations patronales		8,4	8,4
Fonds de cotisations syndicales		47,5	47,5
Fonds de contributions sectorielles résidentielles		0,6	0,6
Fonds spécial d'indemnisation	1,5		1,5
Fonds de qualification	0,2		0,2
Fonds de formation non résidentiel	3,7	9,5	13,3
Fonds de formation résidentiel	0,8	1,7	2,5
Régime supplémentaire de rentes	503,9	20,3	524,3
Régimes d'assurance	155,8	6,1	161,9
Total des dépenses	979,2	176,4	1 155,6
Valeur des actifs au 31 décembre 2003	8 308,3		

La CCQ et ses partenaires sont donc des acteurs économiques non négligeables. Il serait inapproprié ici de parler de retombées nettes des montants en jeu. Si ces sommes n'étaient pas prélevées et dépensées par la CCQ ou par ses partenaires, les agents économiques les dépenseraient autrement et cela aurait aussi des retombées. Cependant, peut-être les secteurs bénéficiaires et l'étalement temporel des dépenses seraient-ils différents, par exemple : moins de dépenses de formation, moins de rentes versées dans le futur ou moins d'épargnes accumulées pour les vacances de juillet et de décembre. On peut tout de même mentionner que sur le 1,155 milliard de dollars de dépenses, 85 % vont directement dans les poches des ménages, que ce soit à des rentiers de la construction, des assurés, des vacanciers ou des personnes en formation. En utilisant les relations du modèle intersectoriel, on peut calculer qu'environ 7 000 emplois dépendent de la consommation induite par ces transferts. On peut évaluer que les dépenses administratives de 176 millions \$ supportent environ 1 500 emplois directs et 800 emplois indirects. La CCQ embauche à elle seule 900 employés.

EN RÉSUMÉ

Quand la construction va, tout va, dit-on. Bien qu'un peu surfait, l'adage n'est toutefois pas sans fondement. Comme nous l'avons vu, la création d'emplois dans la construction a d'importants effets d'entraînement chez de multiples fournisseurs et également sur les finances publiques. Et une économie qui bâtit est une économie qui croît. La CCQ et ses partenaires veillent à la santé de cette industrie.